



2018

2019

# PROGRAMME DES STAGES SYNDICAUX

A DESTINATION DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION, DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ



Colloghan

éducation  
**SUD**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**SUD éducation Alsace**  
c/o Solidaires,  
Maison de syndicats  
1 rue Sédillot  
67000 STRASBOURG  
<http://www.sudeducalsace.info/>  
[sudeducalsace@gmail.com](mailto:sudeducalsace@gmail.com)

# PROGRAMME :

## >> JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

**Démarches administratives** : congé de formation, congé longue maladie (CLM), mutations, priorités médicales, etc.. informations générales en matinée et questionnements individuels l'après-midi. **Attention : spécialement pour personnels enseignants du secondaire.**

**Lieux** : Locaux de Sud Telecom à Mulhouse, le 15 novembre.

## >> JEUDI 13 DECEMBRE 2018

**Pratiques syndicales de terrain** : le droit syndical dans la fonction publique, diffuser des tracts, organiser une heure mensuelle d'information syndicale, accompagner syndicalement un-e collègue, faire grève...?

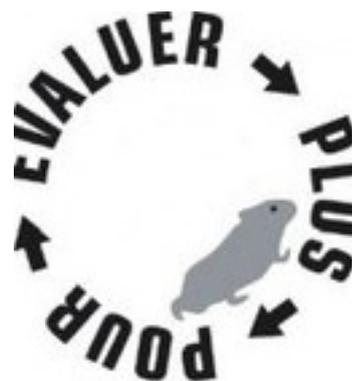
**Comment intervenir syndicalement dans son établissement ?**

**Lieu** : maison des syndicats, salle de réunion de Solidaires au 3ème étage, 1 rue Sédillot à Strasbourg.

## >> LUNDI 25 FEVRIER 2019

**Evaluation et management** : LSUN, PPCR et rendez-vous carrière : **face au management, il est temps de chercher des alternatives !**

**Lieu** : Espé de Sélestat, salle 101, rue Froelich, 67600 Sélestat.



**>> MARDI 2 AVRIL 2019**  
**VENDREDI 5 AVRIL 2019**



**Santé et sécurité au travail** : Registre santé et sécurité au travail (RSST), Comité Hygiène et Sécurité (CHS), Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

***Comment se saisir de ces outils pour améliorer nos conditions de travail ?***

**Lieu** : maison des syndicats, salle B, 1 rue Sédillot à Strasbourg, le 2 avril.

Locaux de Sud Telecom à Mulhouse le 5 avril.

**>> JEUDI 16 MAI 2019**  
**VENDREDI 17 MAI 2019**

**Face à la précarité** : avec la multiplication des contrats précaires: CDD, AED, AESH/AVS, CUI/CAE, services civiques, ... le nombre de personnels non titulaires augmente considérablement dans l'éducation nationale.

***Comment défendre ses droits dans l'éducation nationale ?***

**Lieu** : maison des syndicats, salle B, 1 rue Sédillot à Strasbourg, le 16 mai.

Locaux de Sud Telecom à Mulhouse le 17 mai.

Programme détaillé des formations en scannant le  
QR Code



# INFORMATIONS PRATIQUES :

Les stages de formation syndicale se déroulent sur une journée de 9h à 17h avec une pause méridienne. Les stages sont ouverts à tous les personnels de l'EN de la maternelle à l'université et sans condition de statut (titulaires comme contractuels).

Selon le droit syndical, chaque personnel de l'EN dispose de 12 jours de formation syndicale par an. Il suffit pour cela de faire sa demande au plus tard un mois avant la date du stage. Une absence de réponse moins de 15 jours avant le stage vaut acceptation de la part de la hiérarchie. Tout refus doit nous être signalé au plus vite.

**C'est un droit qui ne s'use que si on ne s'en sert pas !**

Pour participer aux différents stages, tu dois impérativement en informer ta hiérarchie (le recteur par voie hiérarchique dans le second degré, ton directeur des services via ton inspecteur dans le premier degré et ton chef de service dans le supérieur) en utilisant le modèle de lettre disponible sur le site ( <http://www.sudeducalsace.info/spip.php/article1224> ) et au plus tard un mois avant la date du stage.

Il est enfin très important de nous prévenir de ta participation afin que nous puissions nous organiser au mieux : [sudeducalsace@gmail.com](mailto:sudeducalsace@gmail.com) .

